

Avis aux termes de l'article 12 Renseignements supplémentaires requis

pour respecter les modalités d'homologation conditionnelle

Nom du produit : SOUCHE PF-A22 UL DE PSEUDOZYMA FLOCULOSA

Numéro d'homologation : 27160 Numéro de demande : 2006-7959 Numéro de l'ARLA : 1436888

Les renseignements énumérés ci-dessous doivent être produits durant la période de validité de l'homologation conditionnelle prenant fin le *31 décembre 2007*, et présentés à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire au plus tard le *1^{er} octobre 2007*, accompagnés des CODO précisés. Toutes les modalités d'homologation doivent être respectées; les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

PARTIE M4 TOXICOLOGIE

CODO: 4.2.3

Titre: Infectiosité et toxicité pulmonaire aiguës

Données requises : Soumettre une étude complète d'infectiosité/de toxicité pulmonaire

aiguës utilisant la matière active de qualité technique et le filtrat stérile de la culture de production, conformément à la ligne directrice

OPPTS 885.3150 de l'EPA.

